

# VUE D'ensemble

juillet-décembre 2017

Bulletin  
communautaire  
#1

Une  
nouvelle  
identité  
pour notre  
jeune  
territoire

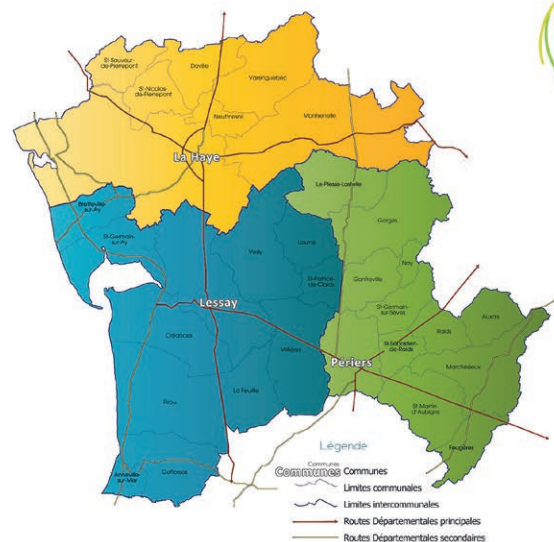




# Une **nouvelle** identité pour notre jeune territoire

Née le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche a aujourd'hui une nouvelle identité...  
Proximité, diversité, authenticité : ce sont les mots clés de ce territoire que nous avons déclinés dans une charte graphique colorée et dynamique !

## LA COLLECTIVITE



### Un nouveau territoire : Côte Ouest Centre Manche

La Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche est née en début d'année de la fusion de 3 Communautés de Communes :

- de La Haye du Puits
- du Canton de Lessay
- Sèves-Taute

Le siège social se trouve à La Haye et constitue le pôle administratif de la collectivité. En effet, pour son fonctionnement général et afin d'éviter de construire de nouveaux locaux pour les services, chaque ancien siège des 3 collectivités s'est spécialisé.

Ainsi, vous pouvez continuer à nous solliciter dans chacun des 3 pôles de proximité de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche à La Haye, Lessay et Périers !

## L'IMAGE Un horizon commun

Un territoire où il fait bon vivre, à taille humaine, riche de paysages et de couleurs variés : voici les éléments clés de notre territoire retenus à la suite d'un diagnostic.

Ce sont ces valeurs de proximité, de diversité et de sérénité que notre nouvelle identité visuelle reflète. Le logo de ce jeune territoire montre ainsi un visage serein tourné vers l'avenir et l'union de 3 territoires qui convergent vers le même horizon.

La charte graphique se définit par des formes arrondies avec des courbes et des couleurs vives telles que nous vous les présentons dans ce premier numéro de votre bulletin intercommunautaire : « VUE D'ensemble ».

Une côte littorale avec ses dunes et ses havres  
Un territoire où il fait bon vivre

La ruralité, les monts et la nature

Une collectivité  
tournée vers l'avenir  
pour ses 3 territoires  
qui s'unissent



Une terre agricole  
et un bâti terre  
caractéristiques

La mer, les marais  
et les rivières

2



**22 515** habitants



**31** communes



**62** élus

## 3 pôles de proximité à votre service



**La Haye**

**Pôle administratif**

**02 33 07 11 79**

20 rue des Aubépines - 50 250 LA HAYE

Ouverture

Du lundi au vendredi  
8h30 à 12h  
& 13h30 à 17h30  
Fermeture à 16h30 le vendredi



**Lessay**

**Pôle politiques publiques**

**02 33 45 50 50**

11 place Saint-Cloud - 50 430 LESSAY

Ouverture

Du lundi au vendredi  
9h à 12h30  
& 13h30 à 17h30  
Fermeture à 16h30 le vendredi



**Périers**

**Pôle services à la population**

**02 33 76 58 65**

4 place du Fairage - 50 190 PERIERS

Ouverture

Du lundi au vendredi  
8h45 à 12h30  
& 13h45 à 17h30

## L'EDITO



### La Communauté de Communes face à son avenir

M. Henri LEMOIGNE

La fusion des Communautés de Communes de La Haye du Puits, de Lessay et de Sèves-Taute (Périers) est devenue une réalité au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et a donné naissance à la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche.

Cette nouvelle organisation répond aux attentes des élus qui souhaitent, à la suite de la réforme imposée par la loi, privilégier et maintenir une relation de proximité avec les habitants.

*Désormais, il nous appartient de relever plusieurs défis pour permettre un développement harmonieux de notre territoire.*

Tout d'abord, il nous faut assurer une maîtrise sérieuse des finances publiques à travers une gestion rigoureuse.

En effet, l'état d'endettement des trois anciennes Communautés de Communes était très disparate et nécessite d'être progressivement réduit.

Cet impératif se doit d'être concilié avec la volonté de maintenir une véritable qualité des services proposés à la population par notre Communauté de Communes. De surcroît, il importe que nous impulsions une politique d'investissement équilibrée et raisonnée, nécessaire pour poursuivre la valorisation de notre territoire et renforcer son attractivité.

Ces enjeux sont primordiaux et méritent d'être relevés pour garantir l'avenir.

Le Président,  
Henri LEMOIGNE



sur internet :

[www.cocm.fr](http://www.cocm.fr)

[contact@cocm.fr](mailto:contact@cocm.fr)

par e-mail :



# Nos services pour VOUS

Sur l'ensemble du territoire, vous pouvez retrouver des services que nous mettons à votre disposition ! En voici une illustration pour vous aider à identifier ce que nous vous proposons. D'autres services oeuvrent dans l'ombre pour aménager et développer le territoire, ils vous sont présentés à travers les commissions dès la page 6.

Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) & Résidence pour Personnes Agées (RPA)

Aide à la scolarité

Nouvelles Activités Péri-Educatives (NAP)

Centres de loisirs

Transport scolaires des écoles primaires

Ludothèque

Espaces jeunes

Relais d'Assistants Maternelles (RAM) & crèches

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Gîtes

Ecole de char à voile

Surveillance des baignades

## 3 accueils de proximité pour vous RENSEIGNER

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour poser vos questions et connaître les services qui vous sont proposés : les lieux, ouvertures et modalités d'accès vous seront communiqués. Chaque service disponible est présent au moins une fois sur notre territoire, à moins de 30 minutes de chez vous !

sur internet :

[www.cocm.fr](http://www.cocm.fr)

par téléphone : 02 33 07 11 79

Golf

Permanences et visio-relais disponibles avec les partenaires

Espace Public Numérique (EPN)

Pôles santé

Ecole de musique

Tourisme

Animations pour la famille

Manifestations culturelles

Complexes sportifs

Déchetteries et enlèvement des déchets

Aires d'accueil des gens du voyage





# Les missions confiées aux groupes de travail

Les 62 élus oeuvrant avec les agents et les partenaires pour notre collectivité sont réunis dans 13 commissions pour les projets qui leur sont confiés. Ils vous expliquent ces missions et leurs projets phares. Celles-ci vous sont présentées par thématique.

## Cohésion sociale

Mme Michèle BROCHARD



Les enjeux liés au vieillissement de la population sont importants dans la Manche, c'est pourquoi le Département a souhaité faciliter l'élaboration et la mise en oeuvre d'un Plan Local d'Autonomie (PLA) à l'échelle d'un territoire expérimental, notre territoire. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des seniors, de bien vivre et bien vieillir sur notre territoire.

C'est donc un réel défi que nous avons décidé de relever : anticiper un nouveau modèle de vie sociale permettant l'accompagnement des seniors en les considérant également comme des acteurs économiques, solidaires et citoyens. Le conseil communautaire s'est montré favorable aux nombreuses actions proposées par les ateliers de réflexion, oeuvrant depuis deux années. Un référent « prévention-senior » sera à vos côtés pour toute question relative à la prévention.

**La cohésion sociale, c'est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation.**

La commission devra donc également mettre en place un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) pour assurer la gestion des 6 établissements spécialisés dans l'accueil de personnes âgées.

Enfin, elle apportera un soutien aux associations d'intérêt communautaire qui évoluent pour l'action sociale.

## Communication et services aux usagers

M. David CERVANTES



La commission est chargée de travailler sur l'accueil et l'information des usagers, les missions d'information au public, les services de transport et l'accès des usagers aux services publics.

**La création d'une Maison de Services Au Public (MSAP) est l'un des grands chantiers de ce groupe de travail.**

Sa principale mission est de rapprocher des usagers les différents services au public tels que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Pôle Emploi ou encore les sécurités sociales. La mise en place de ce service se fera dans un premier temps sur le pôle de Lessay - avec le concours de la Maison de Pays - mais la volonté des élus est d'avoir à terme des antennes sur les 3 pôles afin de favoriser la proximité.

D'autres projets sont également à l'étude, tels que le déploiement d'Espaces Publics Numériques (EPN) sur le territoire, la promotion des pôles et maisons de santé auprès des professionnels et l'organisation des transports des élèves du primaire sur le temps scolaire.

**Cette commission a pour vocation d'être le lien entre les habitants et les élus.**

N'hésitez donc pas à utiliser tous les moyens de communication à votre disposition afin de faire connaître vos opinions et propositions...

## Culture

Mme Joëlle LEVAVASSEUR



**Le fil conducteur de notre commission est de pouvoir proposer à la population locale et aux nouveaux arrivants de tout âge une offre culturelle et de services pour les loisirs à proximité.**

Pour cela, nous travaillons en partenariat avec le Conseil Départemental, les communes, les associations culturelles et les bénévoles pour proposer une offre diversifiée :

- Les spectacles « Villes en Scènes » avec 7 spectacles pour la saison 2017-2018
- La lecture publique avec des animations et des actions menées autour du livre grâce à nos partenariats avec les bibliothèques, médiathèques et points de lecture
- **La ludothèque est également une structure à votre disposition au pôle de Périers. C'est un équipement où se pratiquent le jeu libre, le prêt et des animations**

La commission culture définira sa politique d'aide aux associations culturelles en place. En 2017, des conventions ont déjà été signées avec l'école de musique de la Haye, le théâtre en partance Les Embruns et des subventions ont été accordées.

L'idée de fond de tous ces loisirs est de contribuer au maintien du lien social et à rendre dynamique et attractif notre territoire.

## Sports

M. Marc FEDINI



Avec la fusion des territoires, une nouvelle page s'est ouverte pour le développement des pratiques sportives.

**En effet la nouvelle Communauté de Communes a pris la compétence « sport » pour ce territoire de 22 500 habitants.**

Afin de pouvoir tracer un schéma directeur, notre groupe de travail est composé de 20 membres assistés de la Directrice Générale Adjointe et du coordinateur de la politique sportive et de la vie associative.

La commission sports a pour mission la gestion des équipements sportifs :

- Les complexes sportifs à La Haye, Lessay et Périers
- La base de char à voile à Bretteville-sur-Ay
- Le golf Centre Manche à Saint-Martin-d'Aubigny

Notre groupe de travail élabore également la réflexion pour le projet de la future piscine.

Le développement des activités sportives, les manifestations et les relations avec les associations sportives sont les bases de la politique qui sera menée pour les mois et années à venir afin de pouvoir offrir à ce nouveau territoire, allant de la côte aux marais, une diversité dans la pratique du sport toutes générations confondues.

La Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche est et sera une force pour notre développement, notamment sportif.

## DOSSIER

## Transition énergétique, développement durable

Mme Anne HEBERT



Notre mission est de mettre en oeuvre un programme d'actions qui favorisera un développement du territoire en alliant des objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

**Les membres de la commission ont décidé de créer 4 groupes de travail ouverts aux conseillers municipaux ainsi qu'aux acteurs et partenaires locaux.**

Ces groupes se partagent 4 thématiques dont le premier est la sensibilisation aux actions et aux démarches du développement durable telle que la manifestation « Bulles de Campagne ». Le second concerne l'alimentation de qualité et de proximité.

Un 3<sup>ème</sup> groupe développe la mobilité avec l'étude de la mise en place d'une plateforme. Celle-ci va débiter dès le mois de septembre afin de dimensionner et préciser en fonction de vos besoins les solutions en matière de déplacements et d'information des citoyens. De plus, un schéma d'aménagement cyclable sur tout le territoire va être élaboré et l'expérimentation de 3 circuits vélo va être mise en oeuvre pour la fin de l'année 2018.

Enfin, un dernier groupe développe les questions relatives aux énergies renouvelables. C'est le bois déchiqueté des haies bocagères qui va être mis à l'honneur. Energie de proximité, non polluante, porteuse de développement local et garant de la qualité des paysages et de l'eau, les élus ont pris conscience de l'importance de cette ressource. Ils vont étudier, en partenariat avec les communes volontaires, l'opportunité d'installer à court ou moyen terme des chaufferies bois et des réseaux de chaleur.

## Enfance Jeunesse

Mme Rose-Marie LELIEVRE



La Communauté de Communes affirme son engagement politique en faveur de l'enfance, la jeunesse et la famille.

**Chacune des trois communautés de communes antérieures avait déjà des actions fortes dans ces domaines et un projet éducatif local dont les objectifs se rejoignent :**

- Participer au développement, à l'épanouissement et à la réussite scolaire de l'enfant
- Favoriser l'accessibilité de tous aux activités culturelles et sportives
- Développer le vivre ensemble et la citoyenneté
- Soutenir les familles dans leur fonction parentale
- Travailler avec l'ensemble des acteurs éducatifs (écoles, associations...)

Après un état des lieux de l'existant, le grand chantier sera de définir une politique éducative globale, à l'échelle de ce nouveau territoire, en maintenant les spécificités de chaque pôle de proximité.

Les jeunes sont les futurs citoyens du territoire. Œuvrer pour la jeunesse, c'est parier sur l'avenir !





## Environnement

M. Jean-Paul LAUNEY



La commission environnement est compétente en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement.

Parmi les différentes missions qui lui sont assignées, la collecte des déchets ménagers est assurément la plus importante. Face à l'hétérogénéité des méthodes de collecte sur les collectivités historiques, la Communauté de Communes devra mettre en place une harmonisation à l'échelle du territoire pour l'année 2020. Cette phase de transition suscitera quelques aménagements sur certaines communes du territoire dont nous vous informerons.

**L'ensemble des services qui nous sont confiés va ainsi faire l'objet d'une politique d'harmonisation afin d'assurer un projet environnemental cohérent sur l'ensemble du territoire.**

La commission est également chargée de la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), des chemins de randonnées, des espaces naturels et du littoral.



## Tourisme

M. Jean-Luc LAUNEY



Les 3 offices de tourisme situés à La Haye, Lessay et Périers ont eux-aussi fusionné et forment désormais une nouvelle entité : Côte Ouest Centre Manche Tourisme.

Nous sommes ainsi organisés sous forme d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC) administré par 31 membres : élus communautaires et socio-professionnels.

**Nos missions principales sont l'accueil et l'information, la promotion touristique, la coordination des acteurs locaux et la commercialisation de produits touristiques.**

Notre travail s'articule donc autour de 4 commissions :

- La communication et la promotion
- L'hébergement, l'accueil et l'information
- La coordination des acteurs locaux
- La valorisation des patrimoines

La variété des paysages de notre territoire avec la mer, les monts, les marais et les landes ainsi que la diversité des patrimoines tels que la gastronomie, l'architecture et l'artisanat font de notre nouveau territoire une destination pleine d'atouts.

**C'est naturellement devenu notre signature : Côte Ouest Centre Manche Tourisme, une destination pleine d'atouts !**

La mise en place d'une stratégie touristique donnera une ligne directrice dessinant ainsi le tourisme pour les prochaines années. Elle devra être en adéquation avec la nouvelle politique départementale portée par l'agence d'attractivité « Latitude Manche ».

## Aménagement du territoire

M. Thierry RENAUD



L'aménagement du territoire est une compétence obligatoire, dévolue aux Communautés de Communes. Nous

avons pour mission de mettre en oeuvre les projets de développement prenant en compte les souhaits des élus locaux tout en respectant les directives imposées par l'Etat.

Compte tenu des engagements des anciens territoires, la commission participe activement à l'achèvement des procédures communales de Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur les communes de Pirou et de Créances et de planification intercommunale via la poursuite des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI) des anciens territoires de La Haye du Puits et Sèves-Taute, ainsi que le lancement du PLUI pour celui du Canton de Lessay.

**A terme, l'ensemble du territoire sera donc couvert par un document d'urbanisme, facilitant l'élaboration d'un PLUI unique pour cette nouvelle échelle.**

Les élus pilotent également la politique de revitalisation des centres bourgs qui se concrétisera à court terme par la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour l'ancien territoire Sèves-Taute ainsi qu'une plateforme territoriale de rénovation énergétique destinée à l'ensemble des habitants du territoire communautaire.

## Affaires économiques

M. Michel NEVEU



Depuis janvier, les actions de promotions et de développement économique, la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de toutes les zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales et tertiaires sont de la compétence de la nouvelle collectivité.

**A ce jour, deux projets importants vont se concrétiser, s'accompagnant de créations d'emplois sur notre territoire communautaire :**

- L'implantation et l'extension de « la Tannerie » sur la commune de Périers
- L'agrandissement de l'entreprise agro-alimentaire « Créaline » à Lessay

L'objectif de la commission est de commercialiser rapidement les terrains des zones d'activités communautaires comprenant celles transférées par les communes. Se faire connaître et faire connaître notre offre en matière de possibilités d'installation aux entreprises est indispensable pour le développement économique de notre territoire dont l'attractivité est certaine eu égard aux installations réalisées ou présentes.

Par ailleurs, la commission a également en charge le développement numérique du territoire, élément indispensable pour renforcer son attractivité économique par l'accès à une offre très haut débit et ainsi conforter la compétitivité de nos entreprises.

## Travaux et services techniques

M. Roland MARESCO



La commission a pour champ d'action l'entretien du patrimoine, le suivi des travaux, la politique des fonds de concours, l'accessibilité, le service de fourrière animale et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

**Un état des lieux des bâtiments et des équipements communautaires est actuellement en cours de réalisation.**

Les projets prioritaires seront les équipements sportifs :

- Démarrage des travaux de construction de la salle sportive à Créances dès l'automne 2017
- Signature des marchés relatifs à la réhabilitation de la salle sportive Jacques Lair située à La Haye à la fin de l'année : les travaux débiteront au début de l'année prochaine
- Désignation d'un maître d'œuvre pour l'agrandissement du Pôle de santé à La Haye

Le projet phare est bien entendu la réalisation d'un Pôle Nautique : l'étude de faisabilité est quasiment achevée et l'acquisition des terrains est en cours. C'est un projet très attendu par la population qui, de par sa complexité et son coût, demandera du temps.

## Ressources humaines

M. Thierry LOUIS

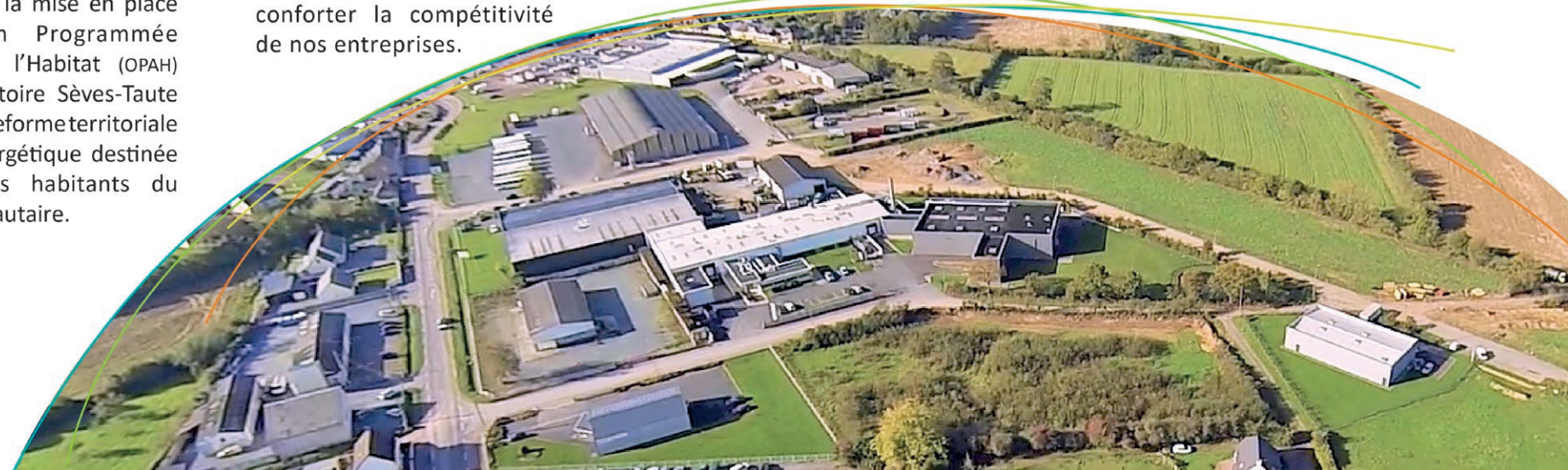


Notre champ d'action est à la fois très vaste et très technique puisque notre groupe de travail a en charge toute la gestion des 140 agents que compte désormais la Communauté de Communes. La commission est ainsi composée de 12 membres et s'appuie sur un service qui compte deux salariées.

**Ses tâches touchent en effet des domaines très variés qui vont du recrutement à la mise en place des retraites, de la gestion des congés ordinaires ou de maladie à la formation, de l'avancement aux autorisations spéciales d'absence...**

Actuellement, notre principale préoccupation est la mise en place d'un Comité Technique (CT) qui est une instance de concertation interne à la collectivité. Elle a pour rôle de donner son avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services.

En effet, au-delà de cinquante salariés, une collectivité ne peut plus s'appuyer entièrement sur le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche comme nous le faisons auparavant. Nous avons donc créé notre propre organe consultatif.





## La COMMISSION

### Administration générale, finances & marchés publics

M. ALAIN LECLERE



La commission est divisée en trois secteurs :

- **L'administration générale** oeuvre pour améliorer l'organisation de la vie de la collectivité.
- La commission **finances** a un rôle central vis-à-vis des autres commissions. Notre rôle est d'étudier la faisabilité financière des projets élaborés par les groupes de travail. Elle prépare, élabore et propose un budget qui est soumis au vote du conseil communautaire.  
*Son rôle est donc primordial, il consiste en une bonne tenue des comptes et à maintenir une bonne santé financière de la collectivité.*
- La commission **marchés publics** gère les procédures de passation des marchés publics qu'elles soient formalisées ou simplifiées. Elle s'occupe de la commande publique et de sa régularité juridique.

Info +

#### Qu'est-ce que c'est ?

##### Les marchés publics

Une collectivité a des besoins en matière de travaux, de fournitures et de services. Pour y répondre, elle doit conclure un contrat avec un fournisseur ou un entrepreneur qu'on appelle « **marché public** ».

Les règles qui s'appliquent à ces contrats sont définies par la législation. Trois grands principes doivent être respectés afin d'assurer l'efficacité de la procédure et la bonne utilisation des fonds publics :

- la liberté d'accès à la commande publique,
- l'égalité de traitement des candidats,
- la transparence des procédures.

## INVESTISSEMENT

### 7 projets d'investissement crédités en 2017

Nous vous présentons les crédits inscrits pour l'année 2017 pour 7 projets d'investissement. Ce sont les dépenses réellement programmées cette année qui constituent une partie du coût global des projets.

La Communauté de Communes a mis en place la programmation sur plusieurs années du financement des projets. Il s'agit d'une programmation pluri-annuelle qui se décline dans des autorisations de programme.

C'est par exemple le cas pour tous les projets qui s'inscrivent sur la durée d'un mandat tels que la restauration des rivières, la construction de bâtiments ou encore le déploiement de la fibre.

|           |                                                                |
|-----------|----------------------------------------------------------------|
| 859 029 € | Construction d'une salle sportive à Créances                   |
| 200 893 € | Déploiement de la fibre optique                                |
| 182 784 € | Création des documents d'urbanisme                             |
| 174 989 € | Restauration des rivières sur le secteur Périers et Lessay     |
| 152 084 € | Restauration des rivières sur le secteur La Haye               |
| 63 975 €  | Restauration de la salle sportive Jacques Lair à La Haye       |
| 53 524 €  | Acquisition d'une parcelle pour le projet d'un bassin nautique |

## FONCTIONNEMENT

### D'où viennent les recettes ?

#### Impôts & taxes

Ils incluent :

- La fiscalité locale des ménages, des professionnels ainsi que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Un fonds alimenté par l'ensemble des collectivités soit 8 %
- La taxe de séjour qui vient compléter les ressources fiscales depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017
- Le transfert d'une partie des ressources des communes en fonction des compétences transférées

#### Dotations, subventions & participations

La moitié provient des dotations de l'Etat

Résultat de fonctionnement reporté

Ce sont les excédents cumulés au cours des années qui permet d'assurer un fonds de roulement de trésorerie suffisant

Autres recettes  
Elles correspondent notamment au remboursement des dépenses assurées par le budget principal pour les autres budgets. C'est également l'ensemble des recettes des ventes par les services

63.7 %

15 %

14.9 %

6.4 %

### Comment sont utilisées ces recettes de fonctionnement ?

Le budget de fonctionnement sert ... à faire fonctionner les services de la collectivité et notamment ceux qu'elle vous propose ! La répartition des ressources par thématique est désormais une obligation en raison du nombre d'habitants de notre nouveau territoire. Les délais très courts pour prendre connaissance des budgets des anciennes collectivités et réaliser un budget commun ne nous ont pas permis de répartir la totalité des dépenses entre ces différentes thématiques.

C'est par exemple le cas pour les dépenses liées aux charges de personnels. Elles représentent 3 447 193 € pour l'ensemble des 140 agents permanents, saisonniers et occasionnels.

58 %  
7 633 000 €  
**Services généraux**

Pour le budget 2017 de cette nouvelle collectivité, les services généraux comprennent également des dépenses qui habituellement sont attribuées aux différentes thématiques telles que le sport, la culture, la santé...

4 %  
478 700 €  
Interventions sociales & santé

2 %  
279 400 €  
Enseignement & formation

6 %  
737 500 €  
Sécurité & salubrité publique

5 %  
604 800 €  
Action économique

1 %  
178 800 €  
Culture, famille & logement

18 %  
2 365 000 €  
Aménagement & services urbains, environnement

6 %  
806 500 €  
Sport & jeunesse



# Le PLUi de la Haye

Le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de l'ancienne Communauté de Communes de La Haye du Puits couvre 160 km<sup>2</sup> pour une population de 6 714 habitants au recensement en 2013. Nous vous proposons un point pour comprendre où en est le projet.

Co-élaboré depuis 4 ans, entre les élus communautaires et les communes, en association avec des personnes publiques telles que l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, les chambres consulaires, la structure porteuse du SCoT, avec l'appui du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement et le concours de bureaux d'études spécialisés.

Les habitants et les professionnels du territoire ont également été concertés tout au long de l'élaboration du PLUi. Ce fût notamment le cas avec l'organisation d'ateliers thématiques et de réunions publiques aux principaux temps forts de la procédure, la mise à disposition en mairie et au siège de la communauté de communes de registres permettant de recueillir les remarques. Des expositions et une communication régulière par voie de presse locale, par le biais du bulletin communautaire et du site internet ont permis de tenir le public largement informé de l'avancée des travaux. Arrivant au terme de l'élaboration du PLUi, les élus ont tiré le bilan de la concertation puis arrêté le projet de PLUi lors du conseil communautaire du 18 mai 2017.

Après avis des communes (consultation en cours), celui-ci sera alors adressé pour avis aux personnes publiques associées à son élaboration, avant d'être soumis à enquête publique. L'approbation définitive du PLUi n'interviendra qu'à l'issue de cette procédure.

## Qu'est-ce que le PLUi ?

C'est un outil de construction d'un projet de territoire partagé et un outil réglementaire qui, au regard des grandes orientations d'aménagement et de développement durables validées, détermine l'usage des sols en fonction de leur vocation (zone urbaine, à urbaniser, agricole ou naturelle).

Il définit ainsi les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des parcelles. Sur cette base, les maires délivreront les autorisations d'urbanisme aux particuliers, professionnels et organismes publics comme les permis de construire, de démolir, d'aménager, les déclarations préalables de travaux...

Le PLUi détermine les bases d'un urbanisme durable pour les 10 à 15 prochaines années, dans le respect des politiques nationales d'aménagement et de protection de l'environnement, notamment des lois « Grenelle » de 2010 et « ALUR » de 2014.

## Le PLUi concerne 7 communes :

La Haye avec 9 communes déléguées, Montsenelle avec 4 communes déléguées, Doville, Neufmesnil, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Sauveur-de-Pierrepont et Varengebec

## EN BREF

# 196

## Appel d'urgence sur le littoral

Les bornes d'appel d'urgence vont être supprimées le long de nos côtes... Pour appeler les secours, vous devez désormais appeler le 196 avec votre téléphone portable. C'est un numéro gratuit qui vous met directement en relation avec un centre de sauvetage en mer : le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage de Jobourg (CROSS Jobourg). En mer, privilégiez le canal 16 sur votre VHF pour les contacter. L'appel est reçu 7j/7 et 24h/24.

Retrouvez plus d'infos sur ce service d'urgence et les réflexes à adopter sur leur site internet :

[www.cross-jobourg.developpement-durable.gouv.fr](http://www.cross-jobourg.developpement-durable.gouv.fr)

## A VENIR

### C'est le moment de jouer ! à la LUDOTHEQUE au 4 place du Fairage à Périers

- **Soirée jeux et escape game**  
le 25 août de 20h à minuit
- **Après-midi jeux**  
le 16 septembre de 14h à 18h
- **Soirée jeux géants**  
le 20 octobre de 20h à minuit
- **Allons au festival du jeu à Coutances**  
le 25 novembre de 13h45 à 18h
- **Découverte des jeux sélectionnés pour Noël**  
le 16 décembre de 14h à 18h

### Forums des associations

- à **LESSAY**  
au collège Desdevises du Désert  
le 1<sup>er</sup> septembre de 17h à 20h
- à **PERIERS**  
au gymnase  
le 2 septembre de 9h à 13h30
- à **LA HAYE**  
à la Halle Jacques Lair  
le 2 septembre de 10h à 13h

### Villes en Scènes

- **« Les Grands Fourneaux »**  
1<sup>er</sup> spectacle de la saison 2017/2018  
à Portbail  
le 12, 13 et 14 octobre  
à 19h30

+ d'infos  
02 33 07 11 79  
[contact@cocm.fr](mailto:contact@cocm.fr)  
[www.cocm.fr](http://www.cocm.fr)